



FAMILLES DE FRANCE

Communiqué de presse

Paris, le 08 juin 2021

Projet de loi bioéthique et PMA Volonté d'adulte ou intérêt de l'enfant ?

Familles de France prend acte que l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) va être votée cette semaine.

Après un parcours tumultueux, la révision de la loi bioéthique uniquement centrée sur « le droit à l'enfant » revient à l'assemblée nationale.

Familles de France craint que l'enjeu électoral prédomine sur la finalité de l'ouverture envisagée par cette nouvelle procédure, et qu'ainsi soient créées des situations que la société se reprochera par la suite.

Si Familles de France est favorable à une nouvelle opportunité donnée à toutes les femmes de procréer avec une aide particulière, **le mouvement familial s'interroge** sur la rédaction d'un texte de loi qui entraînera, de facto, la même autorisation aux hommes au titre de la non-discrimination ; Et par conséquent, la nécessité de mettre à leur disposition des «femmes» pour concevoir leurs enfants.

Imposer à la société des désirs personnels qui sont des choix de vie individuels, c'est ouvrir des boîtes de Pandore !

Familles de France demande que les parlementaires se penchent rapidement sur des questions essentielles, telle que l'amélioration du dépistage précoce des nouveau-nés afin d'anticiper leur prise en charge.

Familles de France constate avec regret que pour les législateurs, l'organisation des filières de soins infantiles passent après les choix sentimentaux des adultes...

Si l'intérêt premier est celui de l'enfant, si l'enfant n'est pas la propriété de ses parents, **Familles de France souhaite** davantage de justice et que **priorité soit faite au bien-être de chaque enfant à naître...**

N'est-il pas temps que le bon sens prenne le dessus ?

Contacts Presse :

Chantal Huet, Présidente nationale de Familles de France - 0615748333

Mireille Lachaud, responsable Pôle politique familiale à Familles de France - 0616586992

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association d'usagers du système de santé

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : contact@familles-de-france.org – Site : www.familles-de-france.org